



40^e Session du Conseil des Ministres du CAMES : une cérémonie d'ouverture présidée par le Premier Ministre du Niger, SEM. Ouhoumoudou MAHAMADOU

Le Premier Ministre nigérien, SEM Ouhoumoudou MAHAMADOU, a présidé le vendredi 26 mai 2023 la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la 40^e Session du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES), qui s'est tenue au Centre international de conférences Mahatma Gandhi.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche de 14 pays membres sur les 19 que compte l'institution, ainsi que de nombreuses autres personnalités. Parmi elles figuraient les présidents des institutions de la République, des députés nationaux, des représentants des missions diplomatiques accréditées au Niger, ainsi que des enseignants-chercheurs et chercheurs.

En ouvrant ces travaux, le Premier Ministre Ouhoumoudou MAHAMADOU a d'abord adressé ses remerciements à l'ensemble des Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et aux experts des États membres du CAMES qui, ont honoré le peuple nigérien en faisant le déplacement de Niamey.

... Suite en page 2

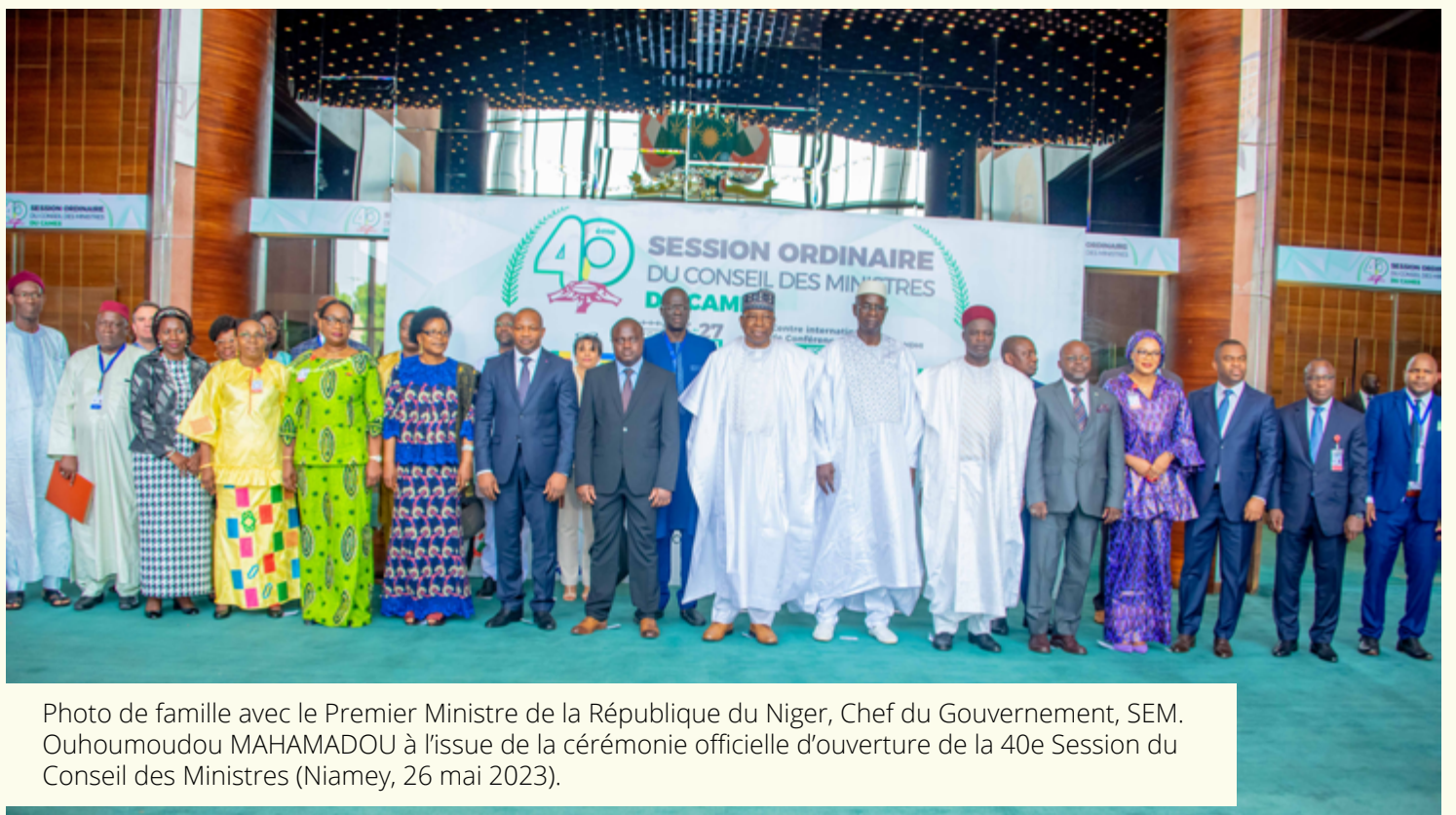


Photo de famille avec le Premier Ministre de la République du Niger, Chef du Gouvernement, SEM. Ouhoumoudou MAHAMADOU à l'issue de la cérémonie officielle d'ouverture de la 40^e Session du Conseil des Ministres (Niamey, 26 mai 2023).

FIN DE LA 40^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES : PROCHAIN RENDEZ-VOUS AU CONGO EN 2024



LE NIGER PREND LA PRÉSIDENTIE EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES



LE PRÉSIDENT MOHAMED BAZOUM REÇOIT LES MINISTRES DU CAMES PRÉSENTS À NIAMEY



Le Niger prend la présidence du Conseil des Ministres du CAMES lors de sa 40^e Session à Niamey, marquant une étape clé vers l'intégration académique et le développement durable.

Selon le principe du CAMES, le Ministre du pays hôte, le Ministre de la République du Niger, Mamoudou DJIBO, PhD., a été désigné par ses pairs Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, pour une période d'un an. Il succède ainsi à Muhindo NZANGI BUTONDO, Ministre de l'Enseignement supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo.

40^e Session du Conseil des Ministres du CAMES : une cérémonie d'ouverture présidée par le Premier Ministre du Niger, SEM. Ouhoumoudou MAHAMADOU



L'idée de la création d'un Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) est apparue en 1966, a indiqué le chef du gouvernement nigérien, c'est-à-dire aux premières années des indépendances, devant la nécessité pour les pays africains et Madagascar d'adapter leurs systèmes d'Enseignement supérieur aux réalités africaines.

« Cette réforme a vu sa concrétisation à Niamey, au Niger, le 22 janvier 1968, il y a de cela cinquante-cinq ans, sous l'impulsion du Président Diori Hamani et de ses pairs de l'espace francophone, avec la création du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) », ajoute-t-il.

En créant le CAMES, « les pères fondateurs de nos États étaient convaincus que la complexité des données de l'équation de l'université africaine et malgache ne peut être cernée de près que par des efforts soutenus et permanents, à partir d'un office commun doté de tous les éléments susceptibles de faciliter l'approche des solutions, pour l'urgente construction des nouvelles nations », a poursuivi le Premier Ministre.

Ainsi, le CAMES, comme on le constate, selon Ouhoumoudou MAHAMADOU, « est le fruit de cette vision élargie de l'Afrique, une Afrique intégrée dans tous les secteurs de la vie économique et sociale grâce à un Enseignement supérieur de qualité et à une Recherche scientifique adaptée pour booster le développement économique et social ».

Les objectifs fixés au CAMES à sa création par les pères fondateurs étaient nobles et demeurent toujours d'actualité. Conformément aux actes portant création et organisation de cette institution, ces pères fondateurs ont, en effet, chargé le CAMES d'une triple mission dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Comme centre de documentation, le CAMES devait constituer un service de données constamment tenues à jour sur la vie des établissements d'Enseignement supérieur et de recherche.

Comme centre d'analyse et de réflexion, le CAMES devait être une structure de réflexion et d'élaboration de projets en matière de politique éducationnelle.

Comme structure d'harmonisation, de coordination et d'animation des échanges, le CAMES doit constituer un pool, un marché commun interafricain de l'esprit.

Après près de 55 ans d'existence, « j'apprécie à sa juste valeur la contribution notable du CAMES aux progrès scientifiques et économiques des pays membres, à travers la conception et la mise en œuvre d'initiatives qui ont contribué significativement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et à accroître l'attractivité des universités et des institutions africaines dans un environnement mondial très compétitif et ouvert », constate le Premier Ministre.

Il a par ailleurs rappelé qu'au Niger, « notre attachement aux idéaux du CAMES et notre détermination constante à le soutenir dans ses actions, la convergence de vue que nous avons sur la question de l'éducation, du savoir et de l'excellence, à tous les niveaux du cursus scolaire, de la maternelle à l'université, guident nos actions en matière d'éducation dans le cadre du programme de renaissance acte 3, que le gouvernement met en œuvre depuis bientôt trois ans ».

Ouhoumoudou MAHAMADOU a enfin émis le souhait de voir « un CAMES ambitieux, répondant aux aspirations légitimes de nos États membres ; un CAMES qui remplit pleinement sa mission de service public, notamment les services rendus à la société à travers la production d'un capital humain de qualité et la mobilisation de compétences et d'expertises capables de transformer nos économies, de renforcer la résilience de nos communautés face au changement climatique, de contribuer à la gestion durable de nos ressources et d'améliorer la santé de nos populations ».

/ SML/ANP/197/mai 2023



SEM. Ouhoumoudou MAHAMADOU, Premier Ministre de la République du Niger



SEM. Muhindo NZANGI BUTONDO, Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et Universitaire de la République démocratique du Congo, SEM. Muhindo NZANGI BUTONDO, Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, a soutenu que le CAMES est l'un des modèles d'organisation africaine qui a su fonctionner correctement et se pérenniser dans le temps.

« Des pionniers de notre Organisation jusqu'aux dirigeants actuels, il est important de souligner cette volonté constante d'agir dans l'intérêt de l'Organisation. C'est pourquoi je tiens à rappeler la nécessité pour nous d'adopter les principes et les valeurs portés par le CAMES », a-t-il ajouté.

« Pour assurer la renommée, le développement et la consolidation du CAMES, nous devons tous veiller à une bonne gouvernance administrative, financière, foncière et en termes de ressources humaines », a plaidé M. Muhindo NZANGI BUTONDO.

Le Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES a invité ses pairs à s'engager davantage en faveur du CAMES, tout en saluant l'initiative prise par le Secrétaire Général d'entreprendre un audit financier et organisationnel du CAMES. Les résultats de ces études devraient nous

aider à envisager l'avenir du CAMES pour les 50 prochaines années.

Selon SEM. Muhindo NZANGI BUTONDO, la crédibilité du CAMES passe inéluctablement par le respect des principes de transparence, d'équité, de non-discrimination et du respect des textes régissant l'Organisation.

« Grâce à la Commission Éthique et Déontologie, nous devons exercer une surveillance stratégique efficace à tous les niveaux en ce qui concerne les principes éthiques tels que l'objectivité, le respect de la dignité, la promotion des bonnes pratiques, et le cas échéant, l'application de sanctions positives ou négatives », a-t-il souligné.

« Le CAMES doit promouvoir les valeurs africaines de communauté de destin, d'intégration, de solidarité, de convivialité et de développement endogène. Nous avons tous l'obligation de renforcer et de valoriser ce CAMES que nous avons hérité des pères fondateurs, afin que nous puissions en être fiers et le transmettre aux générations futures », a conclu le Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, SEM. Muhindo NZANGI BUTONDO.



Pr Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES

Pour le Secrétaire Général du CAMES, le Pr Souleymane KONATÉ, la 40e session du Conseil des Ministres du CAMES se tient à un moment crucial de l'évolution de l'institution qui célèbre, cette année, ses 55 ans d'existence. Il a fait remarquer que cette session de Niamey « marquera sans aucun doute une étape décisive dans les efforts conjoints de nos Chefs d'État pour la construction d'un espace harmonisé d'enseignement supérieur et de recherche, capable de répondre aux préoccupations socio-économiques des États membres ».

« Le CAMES se trouve à un tournant important de son histoire. Il doit constamment innover pour relever les défis de plus en plus grands de ses États et favoriser le développement des synergies partenariales avec les autres institutions à vocation similaire, afin d'avoir un meilleur impact sur l'enseignement supérieur et la recherche dans notre espace. L'urgence des questions actuelles de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans notre Espace appelle à des réformes impératives, courageuses et éclairées dans le cadre de l'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs, des offres de formation voire des institutions d'enseignement supérieur et de recherche elles-mêmes », a souligné le Pr Souleymane KONATÉ.

Le Secrétaire Général du CAMES a rappelé qu'après avoir pleinement joué son rôle d'institution académique régionale, fournissant des ressources humaines de qualité depuis plus d'un demi-siècle, le CAMES est aujourd'hui appelé à œuvrer pour une plus grande intégration des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche et à participer à la formulation de solutions scientifiques pour résoudre les problèmes socio-économiques de ses États membres.

Le Pr Souleymane KONATÉ a réaffirmé son engagement à agir immédiatement, à travailler en synergie avec nos ministères de tutelle ainsi qu'avec le réseau des partenaires techniques et financiers du CAMES, présidé par l'UNESCO, afin de co-construire et de rendre effectif notre projet pour le CAMES.

Pour conclure, il a tenu à renouveler ses remerciements et son engagement à travailler sans relâche dans l'accomplissement de la mission qui leur a été confiée, à lui-même et à ses collaborateurs, par le Conseil des Ministres, pour diriger le CAMES au cours des 5 prochaines années.



Unis dans l'excellence : Les Ministres et les Experts célèbrent la fin de la 40e Session du Conseil des Ministres du CAMES.

Fin de la 40e Session du Conseil des Ministres du CAMES : Prochain rendez-vous au Congo en 2024

La 40e Session du Conseil des Ministres du CAMES s’est achevée le 27 mai 2023 à Niamey. Les travaux de cette session se sont déroulés les 26 et 27 mai 2023, sous la présidence de SEM Muhindo NZANGI BUTONDO, Ministre de l’Enseignement supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo.

Lors de cette réunion à huis clos, le Conseil des Ministres du CAMES a examiné et adopté plusieurs points inscrits à son ordre du jour, notamment le rapport des travaux du Comité des Experts, le compte rendu du Conseil de l’Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, le compte rendu de la Commission d’Éthique et de Déontologie ainsi que les projets de résolutions, de décisions et de motions spéciales. Le Conseil a également procédé à l’élection du Président en exercice du Conseil des Ministres et du pays hôte du prochain Conseil des Ministres.

Au terme de ces discussions, plusieurs décisions et résolutions ont été adoptées dans le but d’améliorer le fonctionnement de l’Institution.

Au titre des résolutions :

- Résolution portant autorisation d’élaboration du Plan stratégique de Développement du CAMES 2024-2028.
- Résolution portant création d’un cadre formel de gouvernance du Fonds Macky SALL pour la recherche.

Au titre des décisions :

- Décision portant organisation en bimodal du Concours d’Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de la session 2023.
- Décision portant approbation de la liste des diplômes reconnus ou admis en équivalence par la 37e Session du Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED).

LIEU DE LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES

Dans le souci de respecter le principe de rotation géographique entre les États membres et après discussions entre le Congo, le Tchad et la République centrafricaine, le Congo a été désigné pour accueillir la 41^e session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES.

MOTIONS DE LA 40^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES

Le Conseil a également adopté des motions en l’honneur des personnalités ayant rendu d’éminents services au CAMES au cours de l’année 2022 et dans le cadre de l’organisation de la 40e Session du Conseil des Ministres de notre Institution commune :

- Motion spéciale de remerciements à Son Excellence, Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Chef de l’État.
- Motion spéciale de remerciements à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.
- Motion spéciale de remerciements à Son Excellence Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Burkina FASO.
- Motion de remerciements à Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM DE TAMBELA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina FASO.
- Motion de remerciements à Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU, Premier Ministre de la République du Niger, Chef du Gouvernement.
- Motion de remerciements à Monsieur Mamoudou DJIBO, Ph.D., Ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche de la République du Niger.
- Motion de remerciements à Monsieur Muhindo NZANGI BUTONDO, Ministre de l’Enseignement supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo.
- Motion d’encouragement au Secrétaire Général du CAMES et à son équipe.
- Motion de félicitations au Comité des Experts.

Réception dans l’Ordre international des palmes académiques du CAMES

Le 27 mai 2023 à Niamey, plusieurs personnalités ont été reçues dans l’Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) lors de la cérémonie de clôture de la 40e Session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES. Ils ont été récompensés pour leur contribution à l’essor de l’Enseignement supérieur et du CAMES à travers ses programmes. La cérémonie, présidée par le Secrétaire Général du CAMES et Grand-chancelier de l’Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES), le Pr Souleymane KONATÉ, s’est déroulée en présence de quelques membres du Conseil de l’Ordre et de plusieurs autres personnalités invitées.



Au grade de Chevalier

1. ADAMOU Mahaman Moustapha, Maitre de Conférences de Génie de l’eau et de l’environnement, Directeur de cabinet du MESRI, Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger) ;
2. AG ARYA Moussa, Maître de Conférences de Physiologie Animale, Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger) ;
3. BALLA Abdourahamane, Professeur titulaire de Technologie Agro-alimentaire/nutrition, Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger) ;
4. HAMIDOU TALIBI Moussa, Maître de Conférences en Philosophie (Éthique, philosophie morale et politique), Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger).
5. MAHAMANE Addo, Professeur titulaire d’Histoire, Recteur de l’Université de Tahoua (Niger) ;
6. NATATOU IBRAHIM, Professeur titulaire de Chimie minérale et Métallurgie extractive, Recteur de l’Université d’Agadez (Niger) ;
7. NDOGMO GUIMKENG Rodolphine épouse WAMBA Sylvie, Professeur des universités de Sciences de langages (Cameroun) ;
8. SALEY Bisso, Professeur titulaire de Mathématiques-Appliquées, Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger) ;
9. SERKI Mounkaïla Abdo Laouali, Professeur titulaire de Philosophie (Esthétique, Philosophie de l’Art et de la Culture), Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger) ;
10. ZAKARI Moussa Ousmane, Maître de Conférence d’Entomologie, Recteur de l’Université de Maradi (Niger).

Au grade d’Officier

1. BOUZOU Moussa Ibrahim, Professeur titulaire de Géographie-Géomorphologie, Conseiller du MESRI, Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger) ;
2. ZAKARI Maïkoréma, Professeur titulaire d’Histoire, Université Abdou Moumouni – Niamey (Niger).

Au grade de Commandeur

3. ABARCHI Habibou, Professeur Titulaire de Chirurgie Pédiatrique à l’Université Abdou Moumouni- Niamey (Niger), ancien membre du Conseil de l’Ordre.
4. SADISSOU Yahouza, Ancien Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation de la République du Niger.



M. Yahouza SADISSOU & Pr Habibou ABARCHI au cours de leur décoration par le Grand Chancelier de l’OIPA/CAMES

Les membres du Conseil des Ministres du CAMES décorés dans l’OIPA/CAMES

La cérémonie de clôture de la 40e Session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES, qui s’est tenue à Niamey du 23 au 27 mai 2023, a été marquée par la décoration de six Ministres en charge de l’Enseignement supérieur et de la Recherche des pays membres. Ces distinctions honorifiques témoignent de la reconnaissance de leur travail et de leur engagement dans le domaine de l’éducation et de la recherche. Les Ministres décorés au grade de Commandeur dans l’Ordre international des Palmes académiques du CAMES sont les suivants :



DJIBO Mamoudou, Maître de Conférences en histoire, Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation de la République du Niger



EMMANUEL née ADOUKI Delphine Edith, Professeur Titulaire en Droit Public, Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique de la République du Congo



MUHINDO NZANGI BUTONDO, Ministre de l’Enseignement supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo



SIDIBE Diaka, Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation de la République de Guinée



SYSSA-MAGALE Jean-Laurent, Maître de Conférences en Chimie Organique, Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique de la République Centrafricaine



WATEBA Ihou Nazoba Majesté, Professeur titulaire en Maladies infectieuses et tropicales, Ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche de la République du Togo



Le Niger prend la présidence en exercice du Conseil des Ministres du CAMES

Le Ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche du Niger, Mamoudou DJIBO, Ph.D., récemment élu Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, a prononcé un discours lors de la cérémonie de clôture de la 40e Session dudit Conseil à Niamey, soulignant l’importance de l’institution dans le développement de l’Enseignement supérieur et de la recherche en Afrique.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR N°002/2019/CM/CAMES RELATIF AUX SESSION DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES)

ARTICLE 28

Le Conseil des Ministres se réunit en session ordinaire, en principe au mois de mai. Il peut également se réunir en session extraordinaire, soit à l’initiative du Président en exercice, soit à la demande d’un ou de plusieurs Ministres des pays membres en charge de l’Enseignement supérieur et de la recherche.

ARTICLE 29

La présidence des sessions du Conseil des Ministres est assurée par le Président en exercice.

ARTICLE 30

Les sessions ordinaires du Conseil se tiennent selon une rotation adoptée par le Conseil des Ministres. Le Ministre en charge de l’Enseignement supérieur et de la recherche du pays qui accueille la session en assure la présidence pour un (1) an, sauf si la session a lieu dans l’État du siège. Dans ce dernier cas, le Président en exercice poursuit son mandat pour un (1) an.

Si les circonstances rendent impossible la tenue des sessions, le Président en exercice peut fixer un lieu et une date en dehors de la période initialement retenue.

ARTICLE 31

Les décisions prises par le Conseil des Ministres font l’objet d’actes soumis à la signature du Président en exercice.

Toutefois les Accords ou Conventions ainsi que les actes les modifiant doivent être signés par les représentants des Etats membres du CAMES.



Dans son discours, le Ministre a rappelé les cinquante années d’existence et d’actions du CAMES, soulignant son rôle indiscutable dans l’amélioration de l’accès et de la qualité de l’Enseignement supérieur, ainsi que dans le renforcement de la pertinence de la Recherche scientifique.

« Le CAMES s’est révélé être un instrument indiscutable de développement et d’autodétermination. Le CAMES a largement contribué à l’amélioration de l’accès à l’Enseignement supérieur et à sa qualité, ainsi qu’au renforcement de la pertinence de la Recherche scientifique », a déclaré le Ministre Mamoudou DJIBO, PhD.

Le Ministre s’est également exprimé avec satisfaction quant à la maturité atteinte par le CAMES et à la vision prometteuse de l’institution pour son avenir. Il a souligné l’importance de la 40e Session de Niamey comme une étape cruciale dans la concrétisation de la cinquième phase du positionnement stratégique du CAMES.

« L’équipe du professeur Souleymane KONATÉ, en poste depuis seulement quelques mois, accompagnera l’atteinte des objectifs stratégiques du CAMES. Nous visons à consolider les acquis d’intégration de l’institution d’ici 2028, afin qu’elle devienne une référence internationale en matière d’évaluation scientifique et universitaire », a poursuivi le Ministre Mamoudou DJIBO.

Le Ministre a souligné que l’avenir du CAMES et de son espace est synonyme d’une pleine intégration académique des systèmes d’Enseignement supérieur et de recherche, au service du développement socio-économique durable des États membres.

« C’est avec une grande satisfaction et une fierté que le Niger accueille cette 40ème session du Conseil des Ministres du CAMES. Cette rencontre revêt une grande importance pour consolider les acquis et projeter notre institution commune vers l’amélioration de la participation de nos États aux programmes statutaires. Nous assumons solennellement la présidence du Niger dans cette perspective exaltante », a conclu le Ministre Mamoudou DJIBO, PhD.

Le discours du Ministre reflète la détermination du Niger à contribuer activement à l’intégration africaine par le partage des connaissances et la solidarité, consolidant ainsi le rôle crucial du CAMES dans le développement de l’Enseignement supérieur et de la recherche en Afrique.

40e Session du Conseil des Ministres du CAMES : Le Président Mohamed BAZOUM reçoit les Ministres

Le Président de la République du Niger, Son Excellence Mohamed Bazoum, a reçu en audience en fin d'après-midi du jeudi 25 mai 2023 les Ministres des pays membres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES), présents à Niamey dans le cadre de la 40e Session ordinaire dudit Conseil.



« Nous sommes venus présenter nos civilités au Chef de l'État et nous avons eu le privilège de recevoir ses orientations sur la manière dont les choses vont se dérouler », a indiqué le Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, Monsieur Muhindo NZANGI BUTONDO, Ministre de l'Enseignement supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo.

Muhindo NZANGI BUTONDO a également ajouté : « Nous sommes très heureux de voir l'implication du Niger dans la réussite de l'organisation de cet événement qui concerne notre organisation commune, le CAMES ».

Il a également fait savoir qu'ils étaient satisfaits des orientations qu'ils avaient reçues du chef de l'État, Son Excellence Mohamed BAZOUM.

Avec ADA/SML/ANP/186/Mai 2023



Rétrospectif sur la cérémonie d'ouverture du Comité des Experts du CAMES

La cérémonie d'ouverture de la réunion du Comité des Experts de la 40^e Session du Conseil des Ministres du CAMES a été présidée le mardi 23 mai 2023 au Palais des congrès de Niamey par Mamoudou DJIBO, PhD, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Niger, en présence du Ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Adama DIAWARA. En effet, le Comité des experts du Conseil des Ministres du CAMES constitue un pilier essentiel dans le processus décisionnel de l'Institution.



Prenant la parole lors de l'ouverture officielle de ces travaux, Mamoudou DJIBO, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a affirmé : « *Je suis donc particulièrement heureux d'être avec vous, en cet instant solennel qui marque la cérémonie d'ouverture des travaux de vos assises destinées à la préparation et à la facilitation des travaux du huis clos des Ministres* ». Il a ensuite exprimé tout son enthousiasme et sa fierté d'avoir été choisi pour accueillir ce rendez-vous africain en faveur d'un Enseignement supérieur de qualité au service du développement économique et social de notre continent.

L'Enseignement supérieur en Afrique, de manière générale, est à un stade majeur de son développement. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui perçoivent clairement que cet ordre d'enseignement est le principal levier sur lequel nous devons agir dans le combat quotidien contre la pauvreté et les grands défis auxquels notre continent est confronté, malgré ses énormes potentialités.

Il est désormais établi, selon le Ministre DJIBO, que les pays qui gouvernent le monde ne sont pas forcément ceux qui possèdent les matières premières et les ressources minérales, mais bien ceux qui ont compris la primauté de la science et de l'économie du savoir. Il soutient également que « *le 21^e siècle a mis en évidence toute la pertinence de l'économie du savoir et le caractère irréversible de la compétition internationale dans un monde désormais globalisé. Les nations qui réussiront seront celles qui auront parié sur l'Enseignement supérieur et la recherche, c'est-à-dire la production et la transmission du savoir* ».

Plus particulièrement, le gouvernement du Niger, responsable de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'Enseignement supérieur, est convaincu, à l'instar des

autres États membres du CAMES, que pour relever les défis du développement, il est impérieux de diversifier nos économies grâce au développement soutenu de compétences capables de saisir les opportunités offertes par l'évolution des savoirs et des techniques dans une dynamique mondiale sans frontière, accélérée et impitoyable pour les faibles.

« *Nous devons donc nous convaincre que tout progrès dans nos États dépendra de notre capacité à transformer notre potentiel humain en capital humain, de nos défis de développement* », a conclu le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Auparavant, Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES, a remercié les autorités nigériennes d'avoir accepté d'accueillir cette réunion. Selon lui, l'organisation d'un programme statutaire du CAMES constitue toujours un défi multiforme pour le pays qui l'accueille, en signe de solidarité envers les autres États membres.

La République du Niger, rappelle le Professeur KONATÉ, membre fondateur et pays d'origine du CAMES, « *participe depuis toujours à l'ensemble des programmes statutaires de notre institution commune et fournit d'éminentes personnalités du monde académique qui contribuent activement à l'animation des instances de gouvernance et d'évaluation du CAMES* ».

Si le CAMES demeure aujourd'hui une institution unique en son genre en matière de solidarité scientifique et d'intégration académique, « *c'est grâce à la vision et à l'action clairvoyante de feu Son Excellence Diori HAMANI et de ses pairs de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) que nous le devons* », a indiqué le Secrétaire Général du CAMES.

Réunion du réseau des Partenaires Techniques et Financiers du CAMES

Le 26 mai 2023, le Réseau des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du CAMES a tenu sa 6e rencontre statutaire au Palais des congrès de Niamey, sous la présidence de M. Dimitri SANGA, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) et Président du réseau des PTF du CAMES. L'objectif était de discuter des défis et des opportunités dans le domaine de l'Enseignement supérieur en Afrique, ainsi que de renforcer la collaboration entre les différents partenaires.



Au cours de cette réunion, les participants ont examiné les engagements vis-à-vis du CAMES et sa nouvelle vision en matière d'Enseignement supérieur et de recherche. Ils ont eu le privilège d'assister à une présentation claire du projet institutionnel du Secrétaire Général du CAMES, qui a mis en évidence les axes stratégiques sur lesquels sera construit le Plan stratégique du développement 2024-2028.

«La vision du CAMES et ses programmes statutaires visent à garantir un Enseignement supérieur et une recherche de qualité au service de ses États membres. Cela inclut l'assurance qualité et l'harmonisation des pratiques au sein des institutions d'Enseignement supérieur et de recherche (IESR). Dans cette optique, plusieurs pays disposent d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), et le CAMES joue un rôle crucial dans le renforcement de leurs capacités. La mobilité des étudiants et des enseignants sur le continent est également essentielle, et cela ne peut être réalisé que par le biais d'une harmonisation des programmes d'études et d'un enseignement de qualité et similaire dans tous les pays. Tous les partenaires techniques et financiers accompagnent le CAMES sur ces aspects», a souligné M. Dimitri SANGA, Président du réseau des PTF du CAMES.

La réunion a été couronnée de succès, avec des engagements solides de la part des partenaires pour soutenir la vision du Secrétaire Général du CAMES, le Pr Souleymane KONATÉ.

«La réunion du réseau des PTF du CAMES a connu un franc succès, avec des engagements solides de la part des partenaires pour soutenir la vision du Secrétaire Général nouvellement élu, le Pr Souleymane KONATÉ», a déclaré M. SANGA.

«À l'issue de cette journée de réflexion, une convergence de vues a été constatée sur plusieurs aspects : l'harmonisation, l'assurance qualité, le financement des activités du CAMES, la mobilité des enseignants et des étudiants, ainsi que la recherche, non seulement en termes de production, mais surtout en termes d'utilisation des résultats de recherche par les décideurs. Ce sont les axes sur lesquels les PTF accompagneront le CAMES pour le développement des pays, des régions et du continent», a-t-il poursuivi.

La réunion du réseau des PTF du CAMES a ainsi permis de renforcer les liens entre les partenaires et de souligner l'engagement commun en faveur d'un Enseignement supérieur de qualité en Afrique. Les actions concertées des PTF, en étroite collaboration avec le CAMES, sont essentielles pour relever les défis actuels et futurs de l'Enseignement supérieur et pour favoriser le développement durable du continent africain.

La poursuite de ces efforts permettra de façonner un avenir prometteur pour l'Enseignement supérieur sur le continent africain.

PRÉSIDENCE DU RPTF/CAMES

L'UNESCO a été unanimement reconduite à la présidence du réseau des PTF du CAMES pour une durée d'un an, témoignant ainsi de la confiance accordée à cette institution internationale.

Le 21^e Concours d’Agrégation SJPEG du CAMES se tiendra en mode bimodal, avec une première épreuve par visioconférence

Le 21^e Concours d’Agrégation SJPEG du CAMES se tiendra en mode bimodal, conformément à la Résolution n°SO-CM/CAMES/2021-08. Cette résolution prévoit l’organisation en bimodal des programmes et des activités du CAMES. Le Conseil des Ministres a autorisé la tenue du Concours d’Agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (SJPEG) par visioconférence. La première épreuve de ce concours se déroulera à distance, par visioconférence, pour toutes les sections. Les deuxième et dernière épreuves auront lieu en présentiel à Niamey, au Niger, sur le site dédié au Concours.

Afin de permettre une meilleure compréhension de cette importante innovation, le Secrétariat général du CAMES a entamé une série de communications visant à impliquer toutes les parties prenantes. Dans ce cadre, le Secrétaire Général du CAMES a adressé une correspondance aux Responsables des Institutions d’Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) présentant des candidats, afin de les inviter à travailler en collaboration avec le Secrétariat général pour formaliser l’organisation procédurale, technique et matérielle des épreuves. Cette collaboration se concrétisera par la signature d’un protocole d’accord engageant les deux institutions à mettre tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de la partie à distance du Concours.



Le protocole d’accord rappellera plusieurs éléments essentiels, notamment la mise à disposition de personnes-ressources telles que des enseignants-chercheurs, des techniciens, etc., ainsi que d’équipements techniques tels que des dispositifs de visioconférence, des ordinateurs, une connexion internet haut débit, un éclairage adéquat, etc. Il inclura également l’aménagement des salles, comprenant notamment la salle de visioconférence et le secrétariat, pour l’installation du dispositif.

Afin de garantir une compréhension adéquate du dispositif mis en place, une équipe du CAMES effectuera des missions de travail dans les pays concernés entre juin-juillet et septembre-octobre 2023. Ces missions auront pour objectif de rencontrer les parties prenantes sur place et de préparer l’équipe locale d’organisation, chargée de suivre de près les travaux du Concours. Nous sommes convaincus que ces mesures permettront la réussite de cette édition du Concours d’Agrégation SJPEG du CAMES.

FOCUS SUR LE «PRIX CORIS BANK INTERNATIONAL»



Le «Prix Coris Bank pour la promotion de l’excellence et la responsabilité sociale» a été institué par le Conseil des Ministres du CAMES, en 2013. Il vise à promouvoir l’excellence professionnelle et l’émulation scientifique interuniversitaire. Ce prix, qui est à sa sixième édition, est décerné au meilleur lauréat du Concours d’Agrégation en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, sur la base de critères spécifiques mettant en relief le rayonnement scientifique des candidats.

Le Prix Coris Bank, d’une valeur de 2 millions de francs CFA, est ouvert à tous les candidats.

Un Comité de sélection, présidé par le Président du Comité Consultatif Général (CCG), examine les dossiers des majors des six (6) sections du Concours, préalablement transmis par les Présidents de jurys.

Tournée de l'équipe dirigeante du CAMES au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Tchad

La nouvelle équipe dirigeante du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) a entamé une tournée dans plusieurs pays membres afin de présenter sa vision et de recueillir des conseils auprès des Ministres chargés de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Après avoir visité le Bénin, la République démocratique du Congo, le Togo et la Guinée, la délégation conduite par le Secrétaire Général, le Professeur Souleymane KONATÉ, a effectué une visite de travail au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Tchad.

Du 4 au 6 mai 2023, le Secrétaire Général, accompagné des deux directeurs des programmes et du chargé de communication du CAMES, a séjourné au Mali. Ils ont été reçus en audience par le Professeur Amadou Keita, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La délégation a échangé avec les responsables des institutions d'Enseignement supérieur et de recherche du pays afin de sensibiliser à la vision institutionnelle portée par le nouveau Secrétaire Général du CAMES. Elle a été chaleureusement accueillie à l'aéroport international Président Modibo Keita de Bamako-Sénou par le Professeur Ouaténi Diallo, Recteur de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB), et le Professeur Alpha Seydou Yaro, Chef du Service des Relations Extérieures et de la Coopération de l'USTTB.



Ensuite, l'équipe dirigeante s'est rendue au Sénégal où elle a été reçue en audience le lundi 8 mai 2023 par le Professeur Moussa Baldé, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Lors de cette réunion, les discussions ont porté sur la présentation de la nouvelle vision et du projet institutionnel du CAMES, ainsi que sur les défis de modernisation de l'institution. Les échanges ont également abordé l'organisation de la 3e édition du Prix Macky Sall pour la Recherche.



Le mercredi 10 mai 2023, la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES a été reçue en audience par le Professeur Adama Diawara, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire, lors de son séjour dans le pays du 9 au 11 mai 2023. Lors de cette rencontre, le Secrétaire Général et ses directeurs des Programmes ont présenté leurs civilités et leur projet institutionnel au Ministre Diawara. Ce dernier leur a prodigué des conseils avisés et a évalué le bilan des quatre mois passés à la tête du Secrétariat général du CAMES.



Enfin, la délégation du CAMES s'est rendue à N'Djamena, au Tchad, où elle a été accueillie à l'aéroport par le Président de l'Université de N'Djamena, le Pr Mahamat Saleh Daoussa Hagggar, et quelques membres de son cabinet. La délégation a échangé avec la communauté universitaire tchadienne afin de présenter la nouvelle vision du CAMES et discuter des programmes statutaires du CAMES pour une meilleure participation des enseignants-chercheurs et chercheurs tchadiens.

Après cette rencontre, le Secrétaire Général et son équipe restreinte ont été reçus en audience le 16 mai 2023 par le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Tom Erdimi. Lors de cette rencontre, la délégation a présenté un bilan à mi-parcours ainsi que le plan d'action stratégique. Le Secrétaire Général, le Pr Souleymane KONATÉ, a félicité le Ministre d'État pour ses efforts en faveur de l'Enseignement supérieur tchadien.



Visite du Recteur de l'Université de Diffa au CAMES

Le jeudi 1^{er} juin 2023, le Professeur Ali MAHAMANE, Recteur de l'Université de Diffa au Niger, a été reçu en audience par le Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES), le Professeur Souleymane KONATÉ, au siège de ladite institution à Ouagadougou. Accompagné du Recteur de l'Université Boubacar Bâ de Tillabéry, le Pr Zoubeirou ALZOUA MAIYAKI, et du Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Dr Daouda Boubacar DIALLO, Maître de Conférences, le Professeur Ali MAHAMANE a été reçu en présence des deux directeurs des Programmes du CAMES.



Le Recteur de l'Université de Diffa, à sa sortie d'audience avec le Secrétaire Général du CAMES, a déclaré ceci :

« Nous participons à Ouagadougou à un atelier de programmation des activités de recherche et d'élaboration de la note conceptuelle d'un forum international sur le développement de la région du Liptako-Gourma. Les pays de cette région, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, sont confrontés à des agressions perpétrées par des djihadistes, causant ainsi d'immenses souffrances aux populations. Pour atténuer ces souffrances et renforcer la résilience de ces populations, le Projet de Redressement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS), soutenu par la Banque Mondiale, a vu le jour. C'est dans ce cadre que nous avons été invités à partager notre expérience acquise dans le bassin du Tchad, notamment la mise en œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC). À travers le PCRSS du Liptako-Gourma, les Universités et Institutions de recherche des trois (3) pays, Burkina Faso, Mali et Niger, sont pleinement impliquées dans la mise en œuvre des activités de recherche-développement, la formation de ressources humaines à travers l'octroi de bourses de Doctorat et de Master aux étudiants. C'est une occasion pour les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de ces trois pays d'apporter leurs contributions dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la stabilisation du Liptako-Gourma. Notre objectif est de faire une analyse approfondie de la situation sécuritaire qui prévaut dans la zone afin de formuler des recommandations pertinentes dans le but de faciliter les prises de décision politiques visant à améliorer les conditions de vie des populations victimes de la guerre imposée par les Djihadistes ».

Il a également annoncé la mise en place d'un Comité Scientifique (CS) chargé de préparer la 1^{ère} Édition du forum international annuel sur le développement du Liptako-Gourma qui se tiendra à Niamey du 25 au 27 septembre prochain. Ce forum réunira des décideurs politiques, des élus locaux, des représentants des

populations locales, des victimes, des jeunes, des femmes, de la société civile, des partenaires techniques et financiers ainsi que des Enseignants-Chercheurs et chercheurs des Universités et Institutions de Recherche des 3 pays concernés pour discuter des questions de sécurité, de changement climatique, de développement communautaire et d'inclusion sociale dans le Liptako-Gourma. L'ordre du jour du forum et les thèmes à aborder ont déjà été définis, notamment les ateliers sur la sécurité, le changement climatique, le développement local et la cohésion sociale, etc. L'objectif est de formuler des recommandations pertinentes qui seront présentées aux décideurs politiques et aux partenaires techniques et financiers pour soutenir les populations victimes de l'insécurité.

Cette visite du Recteur de l'Université de Diffa au CAMES revêt une grande importance dans le contexte actuel de lutte contre l'insécurité dans la région du Liptako-Gourma. La participation du Niger à ces initiatives internationales témoigne de l'engagement du pays à trouver des solutions durables et à mobiliser des ressources pour soutenir les populations touchées par les violences. Le forum prévu à Niamey en septembre prochain constituera une occasion cruciale pour rassembler les acteurs clés et élaborer des stratégies concrètes visant à résoudre les problèmes sécuritaires et à favoriser le développement dans la région.

En terminant, le Pr Ali MAHAMANE a souligné le rôle fondamental et important que jouent les Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche des pays du Liptako-Gourma et du bassin du Lac Tchad dans l'amélioration des conditions de vie des populations persécutées par les extrémistes, notamment les Djihadistes dans le Liptako-Gourma communément appelé « zone des trois frontières », et la secte Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad. Il a enfin relevé que le réseautage des Universités s'avère nécessaire pour relever les défis majeurs qui entravent les efforts de développement des États du Sahel et qui rendent les populations vulnérables.

Le CAMES a participé à l'atelier régional de haut niveau sur le renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement à distance en Afrique de l'Ouest

Le 10 mai 2023, le Secrétaire Général du CAMES, le Pr Souleymane KONATÉ, a participé à l'atelier régional de haut niveau sur le renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement à distance en Afrique de l'Ouest. Cet événement, organisé par l'AUF et ses partenaires, visait à encourager les acteurs de l'enseignement à distance dans la région à investir dans les compétences numériques, les infrastructures et la connectivité.



L'atelier s'est tenu à Abidjan, les 10 et 11 mai 2023, en présence de Monsieur Adama Diawara, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire et de ses homologues du Bénin, du Niger et du Togo, ainsi que des représentants des Ministres du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Sénégal.

L'objectif de cet atelier était de promouvoir les échanges et la collaboration dans le domaine de l'enseignement à distance en mettant en place une stratégie et un cadre de travail commun. Il a réuni des autorités étatiques, des institutions sous-régionales, des partenaires techniques et financiers ainsi que des experts internationaux.

Les thèmes abordés comprenaient la qualité des formations à distance, le financement, la propriété intellectuelle des ressources numériques, les infrastructures et la connectivité. Le CAMES a présenté ses références pour offrir aux étudiants francophones un accès à distance à des formations diplômantes dispensées par ses universités membres.

Les recommandations issues de l'atelier mettent en avant la création d'une communauté de pratiques, la garantie de la qualité des formations à distance par l'adoption des référentiels du CAMES et l'établissement de modèles économiques durables. Les instances régionales telles que le CAMES et l'UEMOA ont souligné l'importance d'harmoniser les approches des pays de la sous-région en matière de numérique éducatif.



Appel à candidatures : 6^{èmes} Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-6)

Le Secrétariat général du CAMES et l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) vous invitent à participer aux 6^{èmes} Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-6) qui se tiendront du 5 au 8 décembre 2023 à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. Le thème de cette édition est « Innovation en Afrique : défis et opportunités pour l'Enseignement supérieur ».

Les 6^{èmes} Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-6) visent à :

- Renforcer les capacités des acteurs de la recherche ;
- Dresser l'inventaire des institutions de recherche viables ;
- Valoriser les résultats des activités de recherche ;
- Favoriser les échanges entre chercheurs africains et internationaux ;
- Informer sur les bonnes pratiques en matière de science, d'innovation et de technologie
- Renouveler la direction des équipes dirigeantes des PTRC ;
- Attribuer le Prix Macky SALL pour la Recherche, 3e édition ;
- Mettre en place un comité de suivi pour préparer les 7es Journées Scientifiques du CAMES ;
- Identifier et analyser les difficultés entravant la recherche dans le cadre des activités du CAMES ;
- Entamer une réflexion sur les collaborations réelles à initier entre les différents PTRC.

Les communications et activités s'articuleront autour des Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) tels que la biodiversité, les changements climatiques, l'énergie, les mines, le pétrole, l'eau et le sol, la gouvernance et le développement, l'innovation technologique et la transformation, les langues, les sociétés, les cultures et les civilisations, la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaines, la santé, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la socioéconomie et le marché, et les technologies de l'information et de la communication.

Modalités de participation :

Les JSDC-6 sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants (doctorants), chercheurs d'autres pays et continents, experts, opérateurs économiques, décideurs politiques, bailleurs de fonds, collectivités centralisées et territoriales, ONG et diaspora.

Conditions de participation :

- **Pour les communicants** : soumission des propositions de communication, validation par le Comité Scientifique, prise en charge du voyage et de l'hébergement, paiement des frais de participation (20 000 FCFA pour enseignants-chercheurs et chercheurs, 10 000 FCFA pour étudiants doctorants)
- **Pour les participants simples** : demande de participation avec les motifs, validation par le Comité Scientifique, paiement des frais de participation (25 000 FCFA)

Soumission des propositions de communications :

Les propositions de communications doivent être soumises via la plateforme des JSDC (<https://jsdc.cames.online>) entre le 21 avril et le 30 juin 2023 à minuit GMT. Les propositions soumises après cette période seront rejetées.

Pour plus d'informations, consultez les termes de référence des JSDC-6 :

<https://www.lecames.org/termes-de-reference-des-sixiemes-journees-scientifiques-du-cames-jsdc-6/>

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



09 MAI 2023

Samuila SANOUSSI

Professeur Titulaire
Neurochirurgie
Université Abdou Moumouni (Niger)



22 MARS 2023

Yacouba Djimba HAROUNA

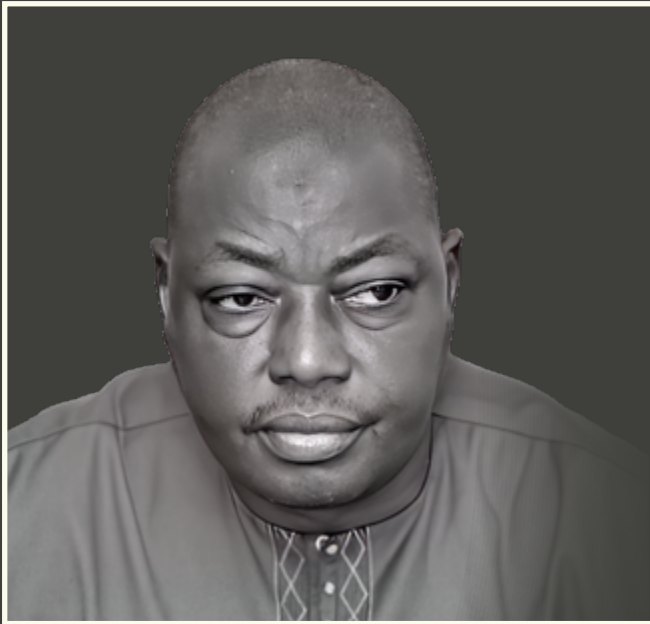
Professeur Titulaire
Chirurgie viscérale
Université Abdou Moumouni (Niger)



24 MARS 2023

Yacouba Liboré AHMED

Maître de Conférences
Géologie
Université Abdou Moumouni (Niger)



27 MAI 2023

Momo BANGOURA

Point focal CAMES
Ministère de l'Enseignement
supérieur, Recherche scientifique et
Innovation (Guinée)

CÔTE D'IVOIRE / UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Installation du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Le mardi 30 mai 2023, les autorités académiques de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire) ont procédé à l'installation du Comité d'Éthique et de Déontologie de leur institution.

Présidée par le Professeur BALO ZIE, Président de l'Université, la cérémonie s'est déroulée en trois temps forts. Une conférence inaugurale a été prononcée par le Professeur LAZARE POAMÉ, Président honoraire de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire), titulaire de la Chaire UNESCO de Bioéthique (Université Alassane Ouattara), et membre associé de l'Académie royale de Belgique. Il a abordé les enjeux et les défis de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la déontologie devant les enseignants-chercheurs et les étudiants.

Ensuite, le Professeur N'GORAN ÉLIEZER, coordinateur du projet BRAZIQUNTEN, a témoigné de la nécessité et du rôle du Comité d'Éthique et de Déontologie (CED). Enfin, l'installation du Comité d'éthique et de déontologie a eu lieu, dont les membres sont :

- Madame LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, Professeure Titulaire, UFR Langues, Littératures et Civilisations, Présidente ;
- Monsieur N'GUESSAN Jean David, Professeur Titulaire, UFR Biosciences, Secrétaire ;
- Monsieur BAMBA Lou, Maître de Conférences, UFR Sciences de l'Homme et de la Société ;
- Monsieur KOUADIO Koffi Décaïrd, Maître de Conférences, UFR Sciences de l'Homme et de la Société ;
- Madame DJIMAN Mariam, Chargée de recherche à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire ;
- Madame DAGBO Djekoury Badjo Jeanie-Elisabet, Maître de Conférences agrégée, UFR Sciences juridiques, Administratives et Politiques.

À l'issue de la cérémonie d'installation, la Présidente, Professeure LEZOU KOFFI, a pris la parole pour exprimer sa gratitude à l'ensemble du Comité Directeur de l'UFHB. Elle a rappelé que l'objectif d'un CED dans une institution d'Enseignement supérieur et de recherche est de garantir un niveau élevé d'intégrité et de responsabilité dans les interactions entre les acteurs de l'espace académique et dans leur pratique professionnelle. Elle a conclu en assurant la communauté universitaire présente de l'engagement de toute son équipe à faire du Comité d'Éthique et de Déontologie de l'UFHB la pierre angulaire de la qualité et de l'excellence pour le rayonnement de l'institution.



■ CÔTE D'IVOIRE / SCIENCE & TECHNOLOGIE

Le Ministre Adama Diawara donne le coup d'envoi de la QIST

Le jeudi 11 mai 2023, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Professeur Adama Diawara, a présidé la cérémonie de lancement officiel de la Quinzaine Internationale de la Science et de la Technologie (QIST). L'événement s'est déroulé au Palm club hôtel de Cocody, en présence de représentants ministériels, de présidents d'universités, de directeurs généraux, de directeurs centraux, ainsi que d'élèves et d'étudiants.



La QIST est un événement scientifique organisé par la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Son objectif est de promouvoir la culture scientifique auprès des étudiants et des entrepreneurs, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes filles, et de susciter leur intérêt pour les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Le Ministre a souligné l'importance des compétences dans ces domaines pour l'employabilité des jeunes. La Quinzaine Internationale de la Science et de la Technologie, qui se déroule dans différentes institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique à Abidjan et dans d'autres régions du pays, s'annonce comme un événement majeur pour promouvoir l'enseignement des STIM et stimuler l'intérêt des jeunes pour ces domaines clés.

■ NIGER / UNIVERSITÉ DJIBO HAMANI DE TAHOUA

Session de préparation au Concours d'Agrégation SJPEG organisée à l'Université Djibo Hamani



Du 8 au 12 juin 2023, l'Université Djibo Hamani de Tahoua, au Niger, accueille une session internationale de préparation au Concours d'Agrégation en Sciences juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion. L'événement a réuni 60 candidats et 22 formateurs issus de neuf pays africains, dont le Bénin, le Burkina Faso et le Cameroun.

Le Président du comité d'organisation, Professeur Boubacar BAIDARI, a ouvert la session en remerciant les membres du jury et les candidats pour leur participation massive. Le représentant des membres du jury, Professeur

Augustin ADJA ANASSE, a également exprimé sa gratitude aux autorités régionales et rectores pour l'accueil chaleureux et l'organisation de cette session.

Le Recteur de l'Université Djibo Hamani, Professeur Youssoufou HAMADOU DAOUDA, a souhaité la bienvenue à tous et a remercié ceux qui ont contribué à la réalisation de cet événement. Il a salué la disponibilité des experts pour soutenir l'ambition de l'université d'exceller dans la formation et la recherche et d'acquérir une envergure scientifique internationale.

Le Directeur Général des Enseignements au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Pr Moussa HAMIDOU TALIBI, représentant le Ministre, a souligné l'engagement du Niger à accueillir la 21^{ème} édition du Concours d'Agrégation en novembre 2023 et a assuré que toutes les conditions seront réunies pour en garantir le succès. Il a rappelé que la préparation au Concours d'Agrégation vise à améliorer les connaissances empiriques, développer les aptitudes pédagogiques et encourager une réflexion sur les problèmes des pays africains. Il a exhorté les candidats à faire preuve d'attention, de patience, d'humilité et d'abnégation dans leur travail.

MALI / ROBOTIQUE ET FIERTÉ NATIONALE

Le Mali célèbre ses jeunes talents en robotique et intelligence artificielle



Le Président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi GOÏTA, a honoré les jeunes élèves maliens qui ont participé à des compétitions internationales de robotique en leur remettant des prix d'excellence lors d'une cérémonie organisée en prélude à la pose de la première pierre du Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique du Mali. Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a également été présent à cette occasion pour saluer les lauréats.

Le Mali s'est distingué dans le domaine de la robotique et des sciences techniques et technologiques en remportant un total de 13 médailles, dont 6 en or, lors de compétitions internationales et africaines. Le pays est ainsi devenu un leader en Afrique dans le domaine de la robotique, comme l'a souligné le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le Président de la Transition a souligné l'importance de l'excellence dans l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique pour le développement du Mali. Il a encouragé les récipiendaires à continuer d'exceller et à mettre leurs compétences en robotique et intelligence artificielle au service du développement du pays.

Les jeunes lauréats, quant à eux, ont exprimé leur gratitude envers le Président et les autorités maliennes pour leur soutien. Ils ont souligné le sacrifice qu'ils ont fait pour apprendre la programmation des robots et les règles des compétitions, et ont affirmé leur volonté de relever les défis futurs.

La cérémonie s'est clôturée par des démonstrations de robots réalisées par les élèves de RobotsMali devant le Président de la Transition. Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est convaincu que ces jeunes génies de la robotique créeront de la valeur pour le pays et le hisseront parmi les nations qui comptent. Le Mali peut ainsi se targuer d'un avenir prometteur dans le domaine de la robotique et de l'intelligence artificielle grâce à la détermination et au talent de ses jeunes élèves.

CONGO / RÉSEAU DES JEUNES CHERCHEURS DU PTR-SANTÉ

Atelier de formation sur les Tests de Diagnostic Rapide du Paludisme



Le paludisme continue d'être un problème majeur de santé publique en Afrique subsaharienne, et notamment en République du Congo. Malgré des efforts importants, comme la gratuité des traitements antipaludiques pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 15 ans, la prise en charge du paludisme à un coût forfaitaire de 1500 FCFA pour le reste de la population, et la distribution massive de Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MIILDA), cette maladie reste la première cause de consultation et d'hospitalisation dans le pays.

Face aux défis posés par l'interprétation des résultats des tests de diagnostic rapide du paludisme, le Réseau des jeunes chercheurs du PTR santé CAMES section Congo, dirigé par M. AKIANA Jean, a organisé le 20 avril 2023 un atelier de formation en préparation à la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. Cette année, le thème choisi était : « Il est temps de passer à zéro cas de paludisme : Investir, Innover, mettre en œuvre ».

L'atelier a été consacré aux Tests de Diagnostic Rapide (TDR) du paludisme et a ciblé les apprenants en soins infirmiers, délégation médicale, secrétariat médical et ventes en pharmacie de l'école de formation professionnelle LYS PHARMA. Animé par Mme AKIRIDZO NDOUS Chyvanelle et modéré par M. IMBIELLA AULHOKY Cety Promet, l'événement a suscité un grand intérêt chez les étudiants. Au cours de l'atelier, 50 tests ont été réalisés sur des volontaires, révélant 5 cas positifs et 45 cas négatifs.

PTR LSCC

UNIVERSEL & MODERNITÉ

Les samedis du PTR-LSCC : Le Professeur Charles Zacharie BOWAO explore la production de l'universel et la crise de la modernité

Le samedi 22 avril 2023, le Programme Thématique de Recherche Langues, Sociétés, Culture et Civilisations (PTR-LSCC) a organisé une nouvelle session de son cycle de conférences mensuelles en ligne, intitulé « Les samedis du PTR-LSCC ».



Lors de cette édition, le Professeur Charles Zacharie BOWAO, de l'Université Marian Ngouabi au Congo, a animé la séance en partageant ses réflexions sur le thème de la « Production de l'universel et crise de la modernité » avec les chercheurs du PTR-LSCC et du CAMES.

La conférence, d'une durée de 2 heures et 45 minutes, a débuté par les observations du Professeur BOWAO. D'une part, il a souligné le paradoxe existentiel de l'Afrique, qui est le continent le plus riche en ressources naturelles, mais également le plus pauvre en termes de développement. Les conflits armés, notamment dans l'est de la République démocratique du Congo, où les intérêts des multinationales exacerbent une crise permanente autour du pétrole, en sont une illustration frappante. D'autre part, le conférencier a mis en lumière la rareté de la vertu comme étant au cœur des crises, où les intérêts des nations prévalent sur l'amitié. L'exemple de la pandémie de Covid-19, avec la tyrannie des masques et la géostratégie de la fabrication des vaccins, met en évidence la primauté des intérêts économiques et la prédominance du nationalisme sur le multilatéralisme.

Le Professeur BOWAO a soutenu qu'il est essentiel d'accorder une place prépondérante à l'université en tant que « haute maison du savoir » et « trésor métaphorique du savoir et de la pensée ». Dans cette perspective, il a souligné le rôle de l'université en tant que lieu de production et de reproduction de l'universel, favorisant ainsi le progrès sociétal. L'université est le creuset où l'universel s'expérimente à travers la recherche fondamentale et appliquée, tout en intégrant les avancées de la technoscience et le dialogue homme-machine. L'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle à l'université est perçue comme un levier indispensable pour façonner l'universel et susciter une hospitalité universelle.

Le conférencier a également souligné l'éthique comme instance de questionnement de la modernité. Dans un monde où la vertu se fait rare et où l'intelligence ne bénéficie qu'à une minorité, la modernité est confrontée à une épreuve éthique. Ainsi, le Professeur BOWAO a plaidé en faveur d'une « radicalité éthique » qui transcende les intérêts particuliers et favorise le cercle vertueux de l'altérité. Il estime que l'éthique, en tant que morale des morales et au-delà des cultures, renforce l'unité du genre humain.

En conclusion, le conférencier propose de placer la vertu comme interface critique pour repenser l'universel en dépassant les idéologies qui engendrent l'intolérance et la violence. Face à une mondialisation économique et financière marquée par une « immoralité triomphante », la modernité doit être appréhendée comme la capacité à réinventer l'homme, le temps et à embrasser l'inconnu. Dans cette perspective, l'université, en tant que lieu de fabrication de l'universel et des élites, a pour mission de promouvoir la « geste éthique » afin de préserver l'unité du genre humain et l'hospitalité universelle.

Les samedis du PTR-LSCC continuent ainsi d'être un espace de réflexion et d'échange précieux, permettant aux chercheurs de se pencher sur des thématiques essentielles pour la société contemporaine. Le Professeur Charles Zacharie BOWAO a brillamment contribué à cette série de conférences en apportant des réflexions éclairantes sur la production de l'universel et les défis éthiques de la modernité.

PTR BIODIVERSITÉ

RÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

2^e conférence scientifique virtuelle du PTR Biodiversité : La gestion basée sur la science, une clé pour la conservation durable de la biodiversité en Afrique

Le 18 mai 2023 s'est déroulée la deuxième conférence scientifique virtuelle du Programme Thématique de Recherche (PTR) «Biodiversité», animée par le Professeur Brice SINSIN, expert en foresterie et ancien Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. Axée sur le thème «Gestion basée sur la science : gage de conservation durable de la biodiversité en Afrique», cette conférence a mis en évidence l'importance de la science dans la préservation de la biodiversité.



Le Professeur SINSIN a souligné que, sur les 30 millions d'espèces estimées, seules 1,9 million sont actuellement connues et décrites par la science. Il a également mis en évidence le fait que la biodiversité est une ressource commune et un héritage pour les générations futures, offrant à l'humanité une multitude de bienfaits. Cependant, plusieurs facteurs menacent sa durabilité, notamment le défrichement pour l'agriculture, l'utilisation de pesticides et l'exploitation forestière.

Pour faire face à ces menaces, le conférencier a insisté sur la nécessité de rassembler des données scientifiques afin de trouver des solutions durables. Il a rappelé que des études démontrent que 87,5 % de la croissance économique des États-Unis au début du XX^e siècle étaient attribuables aux avancées scientifiques et technologiques. Ainsi, la connaissance scientifique est un levier essentiel pour une gestion durable de la biodiversité.

La conférence a présenté quatre études de cas réalisées dans des pays d'Afrique subsaharienne pour illustrer l'importance de la science dans la conservation de la biodiversité. Par ailleurs, le conférencier a souligné que les projets de développement, bien que parfois bénéfiques pour trouver des solutions, manquent souvent de portée, de ressources adéquates et de temps pour mener à bien leurs activités. Il a affirmé que de tels projets auraient un impact plus significatif s'ils étaient mis en œuvre à grande échelle, sur le long terme, impliquant un grand nombre de personnes, avec des incitations économiques et des intérêts commerciaux, ainsi que la participation d'acteurs externes.

En conclusion, le conférencier a soutenu que les décisions prises au niveau communautaire sont urgentes, mais limitées dans le temps pour faire face aux menaces immédiates. En revanche, les décisions scientifiques, bien que plus lentes, ont un impact plus étendu. Malgré l'immense défi de la conservation de la biodiversité, il encourage à avancer pas à pas, en s'appuyant sur la méthode scientifique, afin de relever ce défi.

■ APPEL À COMMUNICATIONS / ECOLE D'ÉTÉ CHAIRE UNESCO « ÉTHIQUE, SCIENCE ET SOCIÉTÉ »

Approches éthiques et juridiques de la vérité en science

La Chaire UNESCO « Éthique, Science et Société » portée par l'Université fédérale de Toulouse (<https://chaire-unesco-e2s.univ-toulouse.fr/>) organise comme chaque année son école d'été en présentiel (Faculté de médecine, 37 allées Jules Guesde Toulouse) et en visioconférence, les 6 et 7 juillet 2023 sur le thème « Approches éthiques et juridiques de la vérité en science ».

L'école d'été rassemblera un panel d'intervenants internationaux et interdisciplinaires afin de réfléchir notamment aux questions suivantes : La science est-elle encore reconnue comme porteuse de la vérité ? La vérité en science est-elle de la même nature que la vérité envisagée par les citoyens en général ? Le droit est-il porteur de vérité ? Quels liens le droit entretient avec la vérité scientifique ? Un « expert » est-il censé dire le « vrai » ? La vérité scientifique n'est-elle pas une vérité parmi d'autres ? Existe-t-il des vérités portées par les traditions populaires en matière de santé entrant en tension avec les vérités scientifiques ? Comment permettre la cohabitation de vérités parfois contradictoires ?

Le programme complet est en attaché et disponible à <https://chaire-unesco-e2s.univ-toulouse.fr/events/ecole-dete-approches-ethiques-et-juridiques-de-la-verite-en-science/>

Un atelier à destination des doctorants et des jeunes chercheurs sera également organisé afin de présenter les travaux menés dans le champ de la santé au-delà de la seule thématique de l'école d'été.

Vous pouvez proposer vos communications à <https://chaire-unesco-e2s.univ-toulouse.fr/appele-a-contribution-ecole-dete-approches-ethiques-et-juridiques-de-la-verite-en-science/>

Cette Ecole d'été est gratuite, ouverte à tous et sur inscription en suivant le lien <https://chaire-unesco-e2s.univ-toulouse.fr/events/ecole-dete-approches-ethiques-et-juridiques-de-la-verite-en-science/>

Date limite de soumission : au plus tard le 15 juin 2023 • **Pour plus d'information, vous pouvez écrire à l'adresse suivante** : emmanuelle.rial@univ-tlse3.fr

■ APPEL À CANDIDATURES INTERNATIONAL

Programme de visites de coopération TWAS-DFG

Les chercheurs postdoctoraux d'Afrique subsaharienne, y compris d'Afrique du Sud, peuvent effectuer une « visite de coopération » de trois mois dans un institut en Allemagne.

Le programme de visites de coopération TWAS-DFG offre aux chercheurs postdoctoraux d'Afrique subsaharienne, y compris d'Afrique du Sud, la possibilité d'effectuer une « visite de coopération » de trois mois dans un institut de recherche en Allemagne. Ces visites doivent être effectuées dans les 12 mois suivant l'attribution.

L'objectif de la visite est d'initier une collaboration de recherche entre scientifiques africains et allemands dans le but ultime de développer des liens à plus long terme, peut-être par le biais d'autres programmes de la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG, ou Fondation allemande pour la recherche). DFG couvrira les frais de voyage et prendra en charge les frais de séjour pour le séjour en Allemagne. L'administration et le fonctionnement financier de TWAS sont assurés par l'UNESCO conformément à un accord signé par les deux organisations.

Date limite : 06 septembre 2023

Pour en savoir plus : <https://twas.org/opportunity/twas-dfg-cooperation-visits-programme>

Agenda 2023

Conformément au chronogramme des rotations des programmes du CAMES adopté par le Conseil des Ministres, les activités ci-après sont au programme pour l’année 2023 :

Programmes	Dates	Pays hôtes
Réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG)	27 février au 1er mars 2023	Congo
Réunion des Présidents de CTS	Mars 2023	Burkina Faso
40 ^e Session ordinaire du Conseil des Ministres	23 au 27 mai 2023	Niger
Réunion du Collège des Présidents du 21 ^e Concours d’Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	19-20 Juin 2023	Burkina Faso
Réunion des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche	19-20 Juin 2023	Burkina Faso
45 ^e session des Comités Consultatifs Interafricains (Travaux du Comité Consultatif Général [CCG] en présentiel)	27 au 29 juillet 2023	Togo
21 ^e Concours d’Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	6 au 15 novembre 2023	Niger
Atelier de formation en Assurance Qualité	Novembre 2023	Mali
38 ^e Colloque sur la Reconnaissance et l’Équivalence des Diplômes (PRED/CAMES)	Novembre 2023	Mali
6 ^e Journées Scientifiques du CAMES	4-7 Décembre 2023	Côte d’Ivoire



Directeur de la publication : Pr Souleymane KONATÉ

Directeur de la rédaction : Pr Ali DOUMMA

Rédacteur en Chef : M. Assalih JAGHFAR

Secrétaire de la rédaction : Mme Virginie KARAMA

Contributeurs : Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, M. Issoufou SOULAMA, M. Guillaume NIKIEMA, M. Ifoni Briand IDOSSOU, Mme Affissath ATTANDA, Mme Pascaline KOURAOGO

Maquette : M. Assalih JAGHFAR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1968 - 2023

55 ans

APRÈS

**CONSOLIDONS NOS ACQUIS
POUR MIEUX INNOVER**